



PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION

L'An Deux Mille Dix Neuf et le Mercredi 15 Mai à 16 heures s'est tenue dans les locaux de l'Etablissement, la réunion de la Commission Interne des Marchés de l'Ecole Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature (CIMAC/ENAJM), pour procéder à l'évaluation des offres reçues dans le cadre de la procédure de consultation de fournisseurs, relative à la fourniture de matériels de bureau.

Etaient présents

- Sidi Mohamed Ghnah Allah, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Président de séance

Membres :

- Samba Ould Mohamed Deyna ;
- Abdallahi FALL ;
- Abdou Ould Bara.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de la CIMAC/ENAJM de procéder à l'examen :

- du procès-verbal d'ouverture des plis reçus dans les délais prescrits ;
- de la fiche de séance d'ouverture des plis ;
- de la fiche récapitulative de l'évaluation des offres.

Après examen et approbation de ces trois points, la Commission a constaté que les critères suivants ont été respectés :

- l'offre est conforme aux prescriptions du dossier ;
- la qualification et l'expérience du soumissionnaire au vu des références présentées.
- l'offre du soumissionnaire est conforme et a été jugé apte et donc qualifié pour la fourniture d'équipements de bureau. Le prix proposé a été jugé satisfaisant.

La Commission recommande au Directeur Général d'attribuer le contrat à : Et NEJAH

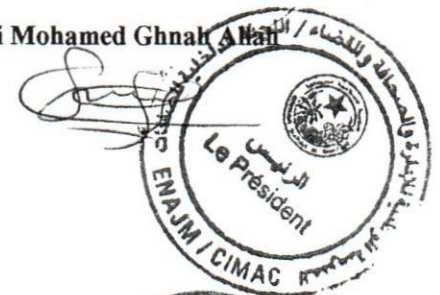
Le Secrétaire Permanent

Abdallahi Fall



Le Président

Sidi Mohamed Ghnah Allah



Les membres



Samba Ould Mohamed Deyna





PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION

L'An Deux Mille Dix Neuf et le Mardi 14 Mai à 16 heures s'est tenue dans les locaux de l'Etablissement, la réunion de la Commission Interne des Marchés de l'Ecole Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature (CIMAC/ENAJM), pour procéder à l'évaluation des offres reçues dans le cadre de la procédure de consultation de fournisseurs, relative aux travaux de réparation, entretien, maintenance et ajout de gaz (climatiseurs splits).

Etaient présents

- Sidi Mohamed Ghnah Allah, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Président de séance

Membres :

- Samba Ould Mohamed Deyna ;
- Abdallahi FALL ;
- Abdou Ould Bara.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de la CIMAC/ENAJM de procéder à l'examen :

- du procès-verbal d'ouverture des plis reçus dans les délais prescrits ;
- de la fiche de séance d'ouverture des plis ;
- de la fiche récapitulative de l'évaluation des offres.

Après examen et approbation de ces trois points, la Commission a constaté que les critères suivants ont été respectés :

- l'offre est conforme aux prescriptions du dossier ;
- la qualification et l'expérience du soumissionnaire au vu des références présentées.
- l'offre du soumissionnaire est conforme et a été jugé apte et donc qualifié pour l'exécution des travaux de réparation, entretien, maintenance et ajout de gaz (climatiseurs splits). Le prix proposé a été jugé satisfaisant.

La Commission recommande au Directeur Général d'attribuer le contrat à : Et AMS

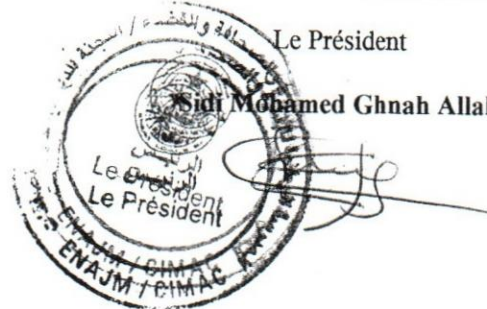
Le Secrétaire Permanent

Abdallahi Fall



Le Président

Sidi Mohamed Ghnah Allah

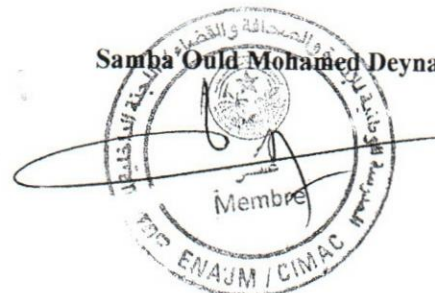


Les membres

Abdou Ould Bara



Samba Ould Mohamed Deyna





PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION

L'An Deux Mille Dix Neuf et le Mardi 14 Mai à 16 heures s'est tenue dans les locaux de l'Etablissement, la réunion de la Commission Interne des Marchés de l'Ecole Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature (CIMAC/ENAJM), pour procéder à l'évaluation des offres reçues dans le cadre de la procédure de consultation de fournisseurs, relative aux Travaux de reliure et de restauration de livres.

Etaient présents

- Sidi Mohamed Ghnah Allah, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Président de séance

Membres :

- Samba Ould Mohamed Deyna ;
- Abdallahi FALL ;
- Abdou Ould Bara.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de la CIMAC/ENAJM de procéder à l'examen :

- du procès-verbal d'ouverture des plis reçus dans les délais prescrits ;
- de la fiche de séance d'ouverture des plis ;
- de la fiche récapitulative de l'évaluation des offres.

Après examen et approbation de ces trois points, la Commission a constaté que les critères suivants ont été respectés :

- l'offre est conforme aux prescriptions du dossier ;
- la qualification et l'expérience du soumissionnaire au vu des références présentées.
- l'offre du soumissionnaire est conforme et a été jugé apte et donc qualifié pour l'exécution des Travaux de reliure et de restauration de livres. Le prix proposé a été jugé satisfaisant.

La Commission recommande au Directeur Général d'attribuer le contrat à : Eto COM

Le Secrétaire Permanent

Abdallahi Fall



Le Président

Sidi Mohamed Ghnah Allah



Les membres

Abdou Ould Bara



Samba Ould Mohamed Deyna





PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION

L'An Deux Mille Dix Neuf et le Mardi 14 Mai à 16 heures s'est tenue dans les locaux de l'Etablissement, la réunion de la Commission Interne des Marchés de l'Ecole Nationale d'Administration, de Journalisme et de Magistrature (CIMAC/ENAJM), pour procéder à l'évaluation des offres reçues dans le cadre de la procédure de consultation de fournisseurs, relative aux Travaux de désinfection, de désinsectisation, de dératisation et de vidange fosses septiques.

Etaient présents

- Sidi Mohamed Ghnah Allah, Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), Président de séance

Membres :

- Samba Ould Mohamed Deyna ;
- Abdallahi FALL ;
- Abdou Ould Bara.

Après avoir constaté que le quorum est atteint, le Président ouvre la séance et demande aux membres de la CIMAC/ENAJM de procéder à l'examen :

- du procès-verbal d'ouverture des plis reçus dans les délais prescrits ;
- de la fiche de séance d'ouverture des plis ;
- de la fiche récapitulative de l'évaluation des offres.

Après examen et approbation de ces trois points, la Commission a constaté que les critères suivants ont été respectés :

- l'offre est conforme aux prescriptions du dossier ;
- la qualification et l'expérience du soumissionnaire au vu des références présentées.
- l'offre du soumissionnaire est conforme et a été jugé apte et donc qualifié pour l'exécution des Travaux de désinfection, de désinsectisation, de dératisation et de vidange fosses septiques. Le prix proposé a été jugé satisfaisant.

La Commission recommande au Directeur Général d'attribuer le contrat à : Eto Ahmed Mahmoud
Ahmed (AMA)

Le Secrétaire Permanent

Abdallahi Fall



Le Président

Sidi Mohamed Ghnah Allah



Les membres

Abdou Ould Bara



Samba Ould Mohamed Deyna

